

Nouvelle stratégie pour l'Afghanistan

2009/2217(INI) - 22/03/2010

Le Conseil a débattu de la situation en Afghanistan et des efforts accomplis par l'UE sur le terrain et il a désigné **M. Vygaudas Usackas en tant que représentant unique de l'UE pour l'Afghanistan**, qui occupe à la fois la fonction de représentant spécial de l'UE et celle de chef de la délégation de l'Union à Kaboul.

Le Conseil a adopté les conclusions suivantes:

- la nomination de M. Vygaudas USACKAS à la fois en qualité de représentant spécial de l'UE et de chef de la délégation de l'UE à Kaboul constitue une nouvelle mesure destinée à **renforcer l'action coordonnée de l'UE sur le terrain**, qui agit en étroite collaboration avec d'autres acteurs internationaux. Il guidera la mise en œuvre du plan d'action, en étroite coopération avec les représentants des États membres à Kaboul. Le Conseil a adressé ses sincères remerciements au représentant spécial sortant, M. Ettore Sequi, et au chef sortant de la délégation de l'UE, M. Hansjörg Kretschmer, pour le travail remarquable qu'ils ont accompli ces dernières années ;

- le Conseil a rappelé que **la situation que connaît l'Afghanistan en matière de sécurité représentait toujours une menace directe pour la stabilité du pays**. Il a souligné qu'il continuait de soutenir les efforts déployés par la communauté internationale sur le plan civil en Afghanistan, insistant sur le rôle central de coordination que joue la MANUA et réaffirmant son soutien au mandat des Nations unies et aux objectifs de l'ISAF. Si l'on veut que les efforts déployés sur le plan civil portent leurs fruits, il faut que la coordination soit améliorée et que tous les principaux acteurs civils, notamment le représentant spécial de l'UE, le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies et le haut représentant civil de l'OTAN, suivent une approche cohérente, sous la direction du gouvernement afghan. Le Conseil a souligné qu'il importe que les Afghans aient la maîtrise du processus et en assurent la direction ;

- le Conseil a souligné qu'il souscrivait aux résultats de la **conférence de Londres du 28 janvier 2010** et a réaffirmé que tous les efforts doivent maintenant porter sur la mise en œuvre des engagements qui y ont été contractés, y compris en ce qui concerne le fonds d'affectation spéciale dont la création a été annoncée pour financer le programme pour la paix et la réintégration, dont la direction est assurée par les autorités afghanes. Le Conseil a souligné l'importance que revêtent des processus de réconciliation et de réintégration équilibrés et dirigés par les Afghans; ce sont là des éléments clés d'une solution politique durable en Afghanistan ;

- le Conseil a évoqué la **conférence de Kaboul**, qui devrait donner suite aux engagements pris à Londres. La conférence de Kaboul offrira au gouvernement afghan l'occasion de tracer la voie à suivre, notamment pour ce qui est de la lutte contre la corruption, du renforcement de la sécurité, d'une gouvernance effective et impartiale, du développement économique et social, des droits de l'homme et de l'amélioration des processus électoraux. Grâce à son plan d'action, l'Union européenne, en coopération avec la MANUA et d'autres partenaires internationaux, continue d'apporter une aide à long terme à l'Afghanistan dans le domaine de la mise en place des institutions et du renforcement des capacités civiles, y compris au niveau infranational. Le Conseil compte débattre le mois prochain d'un premier rapport sur l'avancement de la mise en œuvre du plan d'action ;

- le Conseil a souligné l'importance de **la tenue en Afghanistan d'élections législatives crédibles**, ouvertes à tous et sûres, qui reflètent la volonté de la population. Il a souligné que seules des réformes

structurelles permettront que le soutien apporté par la communauté internationale au processus électoral soit pleinement efficace. Il continuera de suivre attentivement la préparation des prochaines élections législatives.